



L'Edito



Cette 22^{ème} édition marque la fin de mon temps de commandement de la compagnie de Puget-Thénières. Je prendrai mes nouvelles fonctions d'officier adjoint à la police

judiciaire du groupement de gendarmerie des Bouches du Rhône, le 01 août prochain à Marseille. La crise sanitaire ne me permet pas de vous réunir une dernière fois autour d'un rafraîchissement pour clore ces 3 belles, intenses et riches années qui ont été rythmées par des événements majeurs : les traditionnels festins et transhumances, les rentrées de septembre, la sécurisation des stations de sports d'hiver, les 40 ans du PNM, l'inauguration de la cour Colonel Arnaud Beltrame, la visite du Président Chinois, les mouvements sociaux, les intempéries, le Paris-Nice, la mythique RMC,.... Mes premières pensées se tournent vers les militaires qui la composent, que ce soit les 49 militaires partis vers d'autres horizons ou les 78 actuellement en poste. Je vous remercie tous pour votre engagement sur ce territoire, vaste, reculé à la fois magnifique et rude qui impose disponibilité, réactivité conjuguées à une rigueur bienveillante et un contact renforcé d'autant que nous avons traversé 2 années sous tension tant en terme d'effectifs que de sollicitations. Mais vous avez tenu le cap et atteint les objectifs. Je ne peux passer outre une dédicace particulière à mon premier adjoint, le CNE Holsenburger ainsi qu'à mon secrétariat. Je tiens à mettre en avant, le soutien du GGD06, de ma hiérarchie, avec une attention particulière pour le LCL Boissière et Lt Rachel; ainsi que tous les réservistes sous la houlette du Lt Duphil et de ses adjoints qui répondent toujours présents. Je souhaite également remercier mes camarades des autres compagnies, EDSR et PGHM du département; nous avons, en tout temps, travaillé de concert, dans un esprit d'entraide, pour une sécurité optimale. C'est très sincèrement que je souhaite remercier l'ensemble des élus, collaborateurs, partenaires, que je ne peux malheureusement pas tous citer, mais avec qui j'ai eu l'opportunité de travailler. Je retiens : le professionnalisme de nos échanges, l'accueil chaleureux que vous m'avez accordé, votre soutien et votre écoute, pour que notre action soit toujours plus efficace. Je termine par mon fils qui a compris l'importance de mon engagement et accepté mes absences ainsi que ma maman sans laquelle je n'aurais pas pu relever tous les défis avec vous et pour vous. Je donne les rennes de cette si atypique et splendide unité au CNE GUCCIARDI Marc avec sérénité. MERCI à tous ! Très bonne continuation, au plaisir de vous revoir, de travailler à nouveau ensemble.

Marianne RICHARD

Les actions du mois :

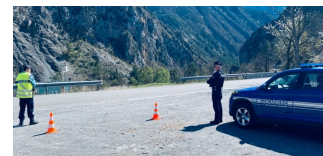
Le déconfinement : à consommer avec modération



Depuis le 17 mai 2020, le confinement, qui était mis en place depuis le 17 mars dernier, est levé. Mais des règles de précautions demeurent, notamment pour les établissements recevant du public qui, majoritairement s'emploient à les mettre en œuvre afin d'assurer la sécurité sanitaire des clients. Le déconfinement marque un retour très attendu aux retrouvailles et liens sociaux. Les traditionnels festins du haut-pays étant, pour la plupart, annulés, locaux et touristes affluent dans les restaurants et bars des vallées. Civisme et prévention sont de rigueur car nous constatons une recrudescence des abus de consommation d'alcool entraînant des violences. Ainsi, le 29 juin 2020 à 21 heures, une bagarre éclate à Roquebillière. Des coups sont échangés. Les mis en cause dégradent l'établissement et menacent de mort les gérants. Un des clients présent sur place tente de calmer les esprits mais se fait prendre à partie. Les deux mis en cause sont convoqués au tribunal le 11 février 2021. La semaine suivante, les gendarmes interviennent sur une autre altercation lors de laquelle un client alcoolisé n'accepte pas les observations, part de l'établissement et revient armé. Fort heureusement, aucune victime n'est à déplorer. L'individu a également été interpellé. Pour que l'été reste festif, consommez avec modération le déconfinement !

Quand la police de la route conduit à la police judiciaire

Nombreux sont ceux, qui, en voyant les gendarmes au bord de la route, pensent qu'"ils feraient mieux d'arrêter les voleurs plutôt que de verbaliser". Pourtant, ces services permettent souvent d'ouvrir ou de résoudre des procédures judiciaires, à l'instar de l'interpellation qui s'est déroulée le 7 juillet 2020 sur le secteur de Valberg. Alors qu'ils effectuent un contrôle routier, les gendarmes arrêtent un individu circulant sans casque sur un scooter non immatriculé. Le conducteur explique l'avoir "trouvé" dans un champs dans le département du Var. Après vérifications, il apparaît que le scooter a été volé, et une plainte déposée au commissariat de police de Draguignan. Le mis en cause a fait l'objet d'une ordonnance pénale et a été condamné à 300 euros d'amende.



Coup de ❤️ Lancement de la BCV saison estivale 2020



Lancé pour la première fois lors de la saison estivale 2019, la "Brigade de Contact des Vallées" avait rencontré un fort succès. Son objectif? Des militaires dédiés à des patrouilles de prévention au plus près de la population tant dans les villages que dans des lieux fréquentés mais plus reculés, avec les partenaires locaux (PNM, PNR, PM). Ils sont les capteurs des inquiétudes éventuelles des acteurs du territoire et assurent une prévention tant sur les risques liés à la montagne que sur les actes réflexes de sécurité à adopter pour éviter d'être victimes d'une délinquance d'appropriation. Elle a été maintenue au cours de l'année, notamment durant la saison hivernale à Isola 2000. Pour l'été 2020, elle est renforcée est accentuera ses actions en milieu et fin de semaine. Afin de mener plus efficacement sa mission sur ce vaste territoire, la gendarmerie est soutenue par le Conseil départemental et son Président, Charles-Ange GINESY, qui a légué un véhicule à l'unité. Ce soutien nous permettra d'étendre encore davantage ce dispositif sur l'ensemble du haut pays.

Conseil du gendarme Gend 20.24 : pour la population, par le gendarme

Dans le cadre de sa rénovation Gend 20.24 pour la population par le gendarme, la Gendarmerie poursuit l'amélioration de l'accueil des usagers. En plus de la pré-plainte en ligne qui permet d'effectuer une pré-déclaration en ligne, si vous êtes victime d'une atteinte contre vos biens et que vous ne connaissez par l'auteur sur le site www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr, vous pouvez désormais prendre un rendez-vous avec un gendarme de la brigade territorialement compétente avec la mise en place du service AGEND-ET-VOUS. Pour plus d'informations, rendez-vous sur <https://lannuaire.service-public.fr/>



Coup de Projecteur Visite Ministérielle

Le 13 juillet 2020, la compagnie de gendarmerie de Puget-Thénières a présenté à Monsieur le Ministre de l'Intérieur ses actions prioritaires de contact au profit de la population et notamment, la BCV et l'opération tranquillité séniors, mission renforcée pendant le confinement. Une occasion saisie pour mettre en valeur notre territoire.



Mercato :

Arrivées : CNE GUCCIARDI - CNE WETLEY - ADJ ROYEZ - MDC DUSSENNE - MDC VILCHES - GD GORLIER - EG CHAUVIN - EG CURNIER - EG HACHE - EG OLIVIER DE SARDAN - EG PAIN - EG TORREGROSA - GAV CARETTE - GAV COURTIN - GAV DUPUIS - GAV GRONDIN - GAV MATOHI - GAV MOULA - GAV TELLIER
Départs : CEN RICHARD - CNE GAASCH-SCHENCK - MJR JEULIN - ADJ GADEYNE - MDC BELLY - MDC ROSSI - GD BUGEAUD - GD DANANCHER - GD DUCHER - GD MARTENOT - GAV BOULON - GAV PACUTA